

[Plus tard]

[Traduction]

M. S. Perry Ryan (Spadina): Une question supplémentaire, que je pose au ministre chargé des Postes. Était-il absolument nécessaire de former les codes postaux individuels d'un mélange de lettres et de chiffres quand on sait communément que les chiffres sont plus faciles à mémoriser?

Une voix: Je n'en suis pas si sûr.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question mène clairement au débat ou à la discussion; elle est donc irrecevable.

* * *

L'AGRICULTURE

LES IMPORTATIONS ET LA RÉGULATION DES PRIX AU CANADA

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement n'aura pas recours à l'importation de produits agricoles comme moyen de régulariser les prix de la production canadienne à l'avenir?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les ramifications de la question sont trop vastes pour qu'on puisse y répondre durant la période des questions. Il faudrait qu'on me précise davantage le sens de certains des termes employés.

ONTARIO—LE DUMPING ET LA DISTRIBUTION GRATUITE DE PRODUITS—LA POLITIQUE ET LA MISE EN VIGUEUR DU PROJET DE LOI SUR LA COMMERCIALISATION

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): J'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Compte tenu du fait que certains cultivateurs de l'Ontario écoulent leurs produits à perte et que d'autres en distribuent gratuitement afin d'attirer l'attention de la population sur l'insuffisance du revenu que procure la culture vivrière, puis-je demander au gouvernement s'il a l'intention de réviser sa politique agricole de base ou bien s'il veut s'en tenir au bill C-176 comme unique moyen de corriger la situation.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je ne crois pas qu'il y ait de rapport entre le bill C-176 et certaines des pratiques que le député vient de mentionner. Je dirai même que je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de ces ventes à perte ou de ces distributions gratuites. Il existe certains problèmes locaux, de contingentement et nous allons certainement y voir.

Monsieur l'Orateur, je me demande si on pourrait m'accorder encore 30 secondes pour rectifier une réponse que j'ai donnée hier?

M. l'Orateur: Il faudrait le consentement unanime de la Chambre, car la période des questions est terminée. A mon avis, le député de Kent-Essex pourrait attendre la semaine prochaine pour continuer à ce sujet. Le ministre aurait besoin du consentement unanime de la Chambre pour apporter une mise au point.

M. Baldwin: Attendons à demain.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime. Passons à l'ordre du jour.

● (11.50 a.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES MINÉRAUX DU YUKON

ADMINISTRATION, ACQUISITION ET ENREGISTREMENT DE CLAIMS, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 22 avril, de la motion de l'honorable M. Chrétien: Que le bill C-187, concernant les minéraux du territoire du Yukon, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, comme ce débat dure depuis plusieurs mois, j'ai revu le compte rendu qu'en donne le hansard pour me rafraîchir la mémoire. Avant de commenter certains propos du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), je voudrais souligner qu'en fait, la discussion dure depuis plus de quelques mois. Il y a plusieurs décennies qu'on en parle. Je me rappelle, par exemple, qu'au milieu des années 50, le député qui représentait alors le Yukon à la Chambre, où il appuyait le gouvernement libéral de l'époque, exprimait, lorsqu'il prenait la parole au nom de ses électeurs, les plus expresses réserves à l'endroit de ce bill qui nous est soumis une nouvelle fois, inchangé dans l'ensemble. Je veux parler de M. Aubrey Simmons dont les interventions firent un tel effet à l'époque que le bill fut mis à l'écart. Nous le retrouvons maintenant devant nous avec plus ou moins les même dispositions que celles contenues dans le projet de loi qui fut à l'étude au milieu des années 50.

A titre d'ancien ministre du...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député tourne depuis quelques minutes des regards anxieux vers la présidence. Il me semble que le moment est venu de signaler aux députés que l'honorable représentant de Brandon-Souris (M. Dinsdale) a la parole et qu'il s'efforce de faire une très intéressante intervention. Ceux qui voudraient bien suivre ses propos ont quelque peine à le faire.

L'hon. M. Dinsdale: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, le grand exode qui se produit toujours à l'issue de la période des questions, lors de l'appel de l'ordre du jour, crée momentanément une certaine agitation. Toutefois, la question à l'étude est tellement importante que je devrais, me semble-t-il, faire une déclaration introductive pour signaler qu'il ne s'agit pas d'une mesure législative nouvelle mais plutôt d'une affaire qui a été depuis de nombreuses années l'objet de discussions. Je le répète, cette affaire avait déjà été débattue et le député du Yukon de l'époque s'y était énergiquement opposé.

Comme je le disais lorsque Votre Honneur a eu l'obligeance d'intervenir pour assurer l'attention des députés, cette question a été débattue pendant que j'avais le privilège de détenir un poste ministériel. La raison pour laquelle aucune initiative n'a été prise à ce moment-là est précisément la même que le député actuel du Yukon (M. Nielsen) vient d'exposer en termes énergiques et compréhensifs, comme l'avait fait l'ancien député du Yukon. La région du Yukon compte des établissements parmi les